



## Suppression garde alternée

Par **ricane33**, le **05/11/2015 à 08:59**

Maman de deux filles de 5 et 12 ans, je subis une garde alternée qui m'impose entre autre contrainte de vivre à 100 kms de mon mari afin de demeurer dans la même commune que le père des filles (ce qui n'est pas sans conséquence!!!!)

je souhaiterais déménager pour rejoindre mon époux et donc faire annuler cette garde alternée, cependant ma fille ainée souhaite rester vivre avec son père et la plus petite de 5 ans semble souhaiter rester avec moi. Avant d'entreprendre toute démarche, je souhaiterais avoir votre avis et vos retours d'expérience si vous avez connu des choses similaires.

Merci

Par **Atchouria**, le **10/11/2015 à 15:17**

Bonjour,

Vous pouvez saisir de nouveau le JAF pour modifier les modalités d'exercice de l'autorité parentale pour rejoindre votre mari ce qui se justifie puisque le code civil dans ses articles s'agissant du mariage indique bien que le mariage suppose la communauté de vie, votre demande serait donc parfaitement légitime.

Toutefois cela impliquera une modification des modalités actuelles de l'autorité parentale ne permettant plus la garde alternée.

A cet égard le père peut demander à ce que la résidence principale des enfants soit fixée à son domicile, n'ayant pas à subir vos choix qui ne vous sont pas imposés pour des raisons professionnelles mais personnelles.

Par ailleurs la séparation de la fratrie n'est pas la règle, un JAF aura des réticences à ce sujet à moins qu'une enquête sociale ou un rapport psychologique établissant que l'intérêt des enfants sera mieux préservé dans la séparation de la fratrie que dans son maintien viennent appuyer une telle demande.

Si les deux parents sont d'accord sur les modifications une convention parentale peut être établie et présentée à la validation du JAF.

Bien à vous

Par **ricane33**, le **10/11/2015 à 18:43**

Bonsoir,

Merci pour cette réponse.

Aucune discussion n'étant possible avec le père il est certain qu'il demandera la garde exclusive des filles et que je ferai de même, ensuite je n'ai pas d'idée sur ce qui fera basculer le jaf en faveur de l'un ou l'autre.